

préliminaires. L'une concerne l'objectif d'expansion adopté l'an dernier. On y étudie l'expansion des divers pays membres durant la dernière décennie, ainsi que les moyens d'expansion possibles dans quelques pays membres importants. La deuxième étude traite de l'expérience qu'ont acquise et des essais qu'ont effectués les pays membres en vue d'assurer une stabilité raisonnable des coûts et des prix. Quand j'ai exposé les vues du gouvernement canadien au cours de la discussion, j'ai fait remarquer que le Canada attache beaucoup d'importance aux échanges de vues si profitables qui ont lieu au sein de l'Organisation au sujet de la politique économique. J'estime qu'il n'est pas exagéré de dire que ces consultations en matière de programmes économiques constituent l'élément essentiel de l'Organisation. Le Canada est très heureux de pouvoir rencontrer à l'OCDE les principaux représentants de nos associés commerciaux qui sont chargés de la formulation de la politique économique.

J'ai aussi signalé l'intérêt qu'a porté notre gouvernement, au cours de l'année écoulée, au travail que l'Organisation a accompli en étudiant les programmes et les problèmes d'expansion économique et en analysant les moyens d'atteindre la stabilité des prix de revient et des prix de vente. Au sujet de cette dernière question, j'ai rappelé au Conseil que le gouvernement canadien a insisté fortement sur l'amélioration de la productivité et sur l'efficacité en matière d'économie, qu'il a créé un Conseil national de la productivité et qu'il a proposé récemment à la Chambre une mesure destinée à établir un Office national d'expansion économique.

En ce qui concerne le commerce, les ministres se sont attaqués au grand problème de la coordination des programmes d'échanges commerciaux et d'assistance adoptés par les pays membres dans leurs rapports avec les nations sous-développées de l'univers. Par une résolution adoptée la semaine dernière les membres de l'Organisation ont convenu de «chercher à formuler des programmes concertés qui auraient pour effet de favoriser l'expansion économique des pays sous-développés en tenant compte de l'interdépendance du commerce et de l'assistance». Il est clair que la plupart des pays préféreraient vivre du commerce plutôt que de recevoir de l'assistance et que les pays industrialisés peuvent aider les régions sous-développées en leur fournissant des débouchés raisonnables pour leurs produits aussi bien qu'au moyen des programmes d'assistance internationale.

Le Conseil ministériel a aussi étudié soigneusement l'activité de l'Organisation dans le domaine de l'assistance pour fins d'expansion

économique et a noté avec satisfaction les conclusions du premier rapport annuel des programmes d'assistance des membres du Comité d'assistance en matière d'expansion économique. Les ministres ont rappelé la décision récente d'établir un Centre d'expansion économique dans le contexte de l'OCDE et ont reconnu la nécessité d'une action concertée en vue d'augmenter la quantité et la qualité de l'assistance accordée aux pays en voie d'expansion. Étant donné que le Japon est membre du Comité d'assistance en matière d'expansion économique, le ministre d'État japonais, l'honorable Kiichi Miyazawa, assistait à cette partie de la réunion.

Les ministres ont discuté le rôle de l'OCDE dans le système de coordination des programmes scientifiques des pays membres. Ils ont décidé de convoquer une réunion spéciale des ministres en 1963 pour stimuler la collaboration dans ce secteur important de l'assistance.

Les ministres de l'Agriculture des 20 pays membres se sont réunis à Paris les 19 et 20 novembre. Le Conseil ministériel de l'Organisation a pris acte des résultats obtenus à la suite des entretiens des ministres de l'Agriculture et s'est dit d'avis que leurs travaux favoriseront la coopération par l'entremise de l'OCDE dans les domaines de la politique agricole, du commerce agricole international et des secours en aliments aux pays sous-développés.

Les ministres ont accueilli avec plaisir à leur réunion des représentants distingués de plusieurs autres organismes internationaux exerçant leur activité dans des domaines apparentés au champ d'action de l'OCDE. Ils ont entendu des déclarations émanant de M. Per Jacobsson, administrateur délégué du Fonds monétaire international, de M. Rey, membre de la Commission de la Communauté économique européenne, de M. Wyndham White, secrétaire exécutif de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, et de M. Wehrer, membre de la Haute autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

L'émission d'un communiqué a suivi la session de deux jours et, comme président du Conseil, j'ai aussi fait une déclaration aux représentants de la presse internationale à Paris. Avec la permission de la Chambre, je dépose, pour la gouverne des honorables députés, des exemplaires en anglais et en français du communiqué et de ma déclaration à la presse.

M. l'Orateur: Le ministre demande à la Chambre la permission de déposer les textes du communiqué et de sa déclaration. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord!